



L'éthique dans le travail social Une boussole pour l'action

Rapport d'activité
2024

fékler

Éclairer l'horizon des possibles
A.A.P.E.J Groupesos

Sommaire

- 1. Qui sommes-nous ?**
Une association du groupe sos
Le Groupe SOS

- 2. Le mot du Président**
- 3. Édito de la Directrice Générale**
- 4. Implantation géographique**
- 5. Les chiffres clés 2024**
- 6. Les pôles d'activités de Fékler - A.A.P.E.J**
- 7. Les Ressources Humaines**
- 8. Focus sur le projet associatif**

- 9. L'activité des établissements et services**
Le G.I.E.D. Félix Potier
Le G.I.E.D. Fernand Sanglier
Le Service d'Investigation Educative
Le Service de Réparation Pénale
Le Centre Educatif Renforcé
Le Centre Educatif Fermé
Le C.H.R.S. Le Logis
Le C.H.R.S. Pierre Morange
La Maison Relais Calixte
Le Service I.M.L/A.V.D.L.
Le Service A.L.T./P.E.
Le Foyer des Jeunes Travailleurs
Le D.A.A.V.I.F.
Le Service HEVA
PASREL Plus : Les Ateliers Chantiers d'Insertion

- 10. Données chiffrées significatives de l'activité 2024**
- 11. Démarche d'amélioration continue**
- 12. Revue des événements de 2024 en images**
- 13. Perspectives 2025**
- 14. Nos principaux partenaires**

1.

Qui sommes-nous ?

Une association du Groupe SOS

L'Association Fékler / Aide et Protection de l'Enfance et de la Jeunesse - (A.A.P.E.J) est une association à but non lucratif placée sous le régime de la loi 1901. Créeée le 21 décembre 1936, elle a pour but "d'assurer à la réunion avec l'aide des pouvoirs publics, la prise en charge d'enfants, d'adolescents, de jeunes majeurs et de tout public, en situation sociale difficile en vue de leur insertion".

L'Association Fékler-A.A.P.E.J. gère 17 établissements, services et dispositifs, qui interviennent dans les champs de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire, de l'insertion par l'hébergement et le logement, de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Les activités se déclinent au sein de 3 trois Pôles d'activités :

- Un Pôle MECS
- Un Pôle Pénal
- Un Pôle Social

L'Association Fékler- A.A.P.E.J. est une association, du GROUPE SOS. Elle déploie ses activités sur l'ensemble de l'île et intervient ainsi au plus près des publics qu'elle accueille et accompagne.

Le Groupe SOS

Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : la gestion d'établissements non lucratifs dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; la préparation d'un avenir durable et solidaire, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laïc et partisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

AVEC



22 000

personnes employées



2 millions

de bénéficiaires chaque année



et une présence dans
50 pays

le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

Le mot du Président

2.

De nouvelles pages marquent la vie de notre association au cours de l'année 2024 :

- Sur le plan statutaire : ex-A.A.P.E.J (Association Aide Protection de l'Enfance et de la Jeunesse), le changement de dénomination FEKLER nous ouvre de nouveaux horizons pour accompagner des projets au bénéfice des publics les plus fragiles, et affirme notre dévouement envers "un droit à un avenir lumineux pour chacun".
- La sortie du plan de redressement judiciaire, et ce avec l'expertise l'accompagnement du Groupe SOS, le soutien de nos partenaires et la mobilisation de nos équipes.
- La prise de fonction de Madame Mery Gladys Barret à la direction générale début septembre, remplaçant Madame Jacqueline Pajaniandy partie à la retraite.
- L'adoption, le déploiement et la communication du projet associatif jusqu'à fin 2029.
- L'atteinte des objectifs au niveau des pôles MECS-Pénal-Social et des services du siège.
- La validation et la signature de la convention de la Maison Relais "Sucre" -22 hébergements à la Saline les hauts entre la SIDR et Fékler.
- L'installation d'un comité chargé d'élaborer le projet culturel et scientifique de la Chapelle Ex-APECA à la Plaine-des-Cafres.

Globalement, l'association a apporté son concours à la politique de cohésion sociale à La Réunion en répondant aux demandes des Pouvoirs publics – Etat, Département, Région. Nous devons faire face à des actes de violence encore trop fréquents chez les jeunes, la solidarité familiale parfois défaillante, et des situations de détresse demeurent importantes.

Dans ce contexte, FEKLER est solidaire pour continuer et renforcer son action .



Mr Jean-Paul Bénard
Président

édito

de la Directrice Générale

Fékler

“ Eclairer l'horizon
des possibles ”

3.

Le départ à la retraite de ma prédecesseure Madame Jacqueline PAJANIANDY, Directrice Générale, dont le leadership et l'engagement ont été des sources d'inspirations, marque une transition importante pour notre gouvernance associative. Je lui exprime ma sincère reconnaissance pour son dévouement, sa vision, et tout ce qu'elle a accompli au cours de sa carrière. Grâce à cet engagement, notre organisation a su se développer et s'affirmer comme un acteur incontournable indispensable à la cohésion sociale réunionnaise. Merci Madame La Directrice Générale ; je suis honorée de poursuivre les missions associatives d'utilité publique qui nous sont confiées.

L'un des points forts de cette année 2024 a été l'élaboration de notre projet associatif. Ce projet associatif représente notre vision partagée et nos ambitions pour les 5 prochaines années. Il nous donne la feuille de route essentielle face aux défis sociaux et financiers que nous rencontrons dans nos secteurs d'activité.

2024, nous avons accompli de nombreuses activités au sein de nos services. Ce rapport témoigne de ces réalisations exceptionnelles de chaque services/établissements, de l'engagement et du professionnalisme quotidien de chaque équipe et témoigne de notre volonté commune à proposer des réponses concrètes aux enjeux de notre territoire.

Des réalisations et des activités possibles grâce une mobilisation quotidienne du service support (RH, Financier, Logistique/informatique, Administratif) du siège qui accomplisse chaque jour des prouesses pour répondre de manière attentionnée aux demandes, aux besoins, aux attentes de chaque unité.

Bravo et félicitations à toutes et à tous !

2025, notre force associative avec le Groupe SOS repose et reposera sur notre capacité à unir nos efforts, sur notre capacité à collaborer et à innover dans un contexte en constante évolution. Nous devrons être déterminés à agir et à mettre notre créativité collective au service d'action solidaire et bienveillante.

Consulter ce rapport d'activité 2024, il met en lumière nos activités et nos perspectives pour l'année à venir !

Mme Jacqueline Pajaniandy
Directrice Générale
Septembre 2024

Mme Mery-Gladys Barret
Directrice Générale



Implantation géographique

.4

Saint-Denis

Pôle MECS - GIED F. Potier
Villa Nantier Didier

Pôle GIED F. Potier
Service d'Hébergement Individualisé

La Possession

Pôle MECS - GIED F. Potier
Villa Les Lataniers

Le Port

Pôle MECS - GIED F. Potier
Siège Administratif

Saint-Gilles-Les-Hauts

Pôle MECS - SIE/RP

Saint-Gilles

Pôle MECS - GIED F. Potier
Accueil de jour de l'ouest

La Saline-Les-Bains

A.A.P.E.J. - Siège
Direction Générale

Saint-Pierre

Pôle SOCIAL - CHRS Le Logis
ACI Mont Vert les HAuts et ACI Mont Bio

Pôle SOCIAL - CHRS Le Logis
Foyer de jeunes travailleurs

Saint-Pierre

Pôle MECS - GIED F. Sanglier
Siège Administratif

Pôle MECS - UAKP
Unité d'accueil Kaz Passrel

Pôle MECS - GIED F. Sanglier
Centre d'accueil de jour

Pôle MECS - GIED F. Sanglier
Service d'hébergement individualisé

Le Tampon

Pôle MECS - GIED F. Sanglier
Villa Jacarandas

La Plaine-des-Cafres

Pôle MECS - UFPA
Unité Ferme Pédagogique Adaptée

Saint-Denis

Pôle SOCIAL ACI - Miel en l'Air
Pôle SOCIAL - PASREL Plus
Pôle SOCIAL IML - Inter Médiation Locative
Pôle SOCIAL CHRS P. Morange - Maison Relais Calixte
Pôle SOCIAL ACI - ACI Laboutik

Sainte-Clotilde

Pôle SOCIAL ACI - Pénitentiaire



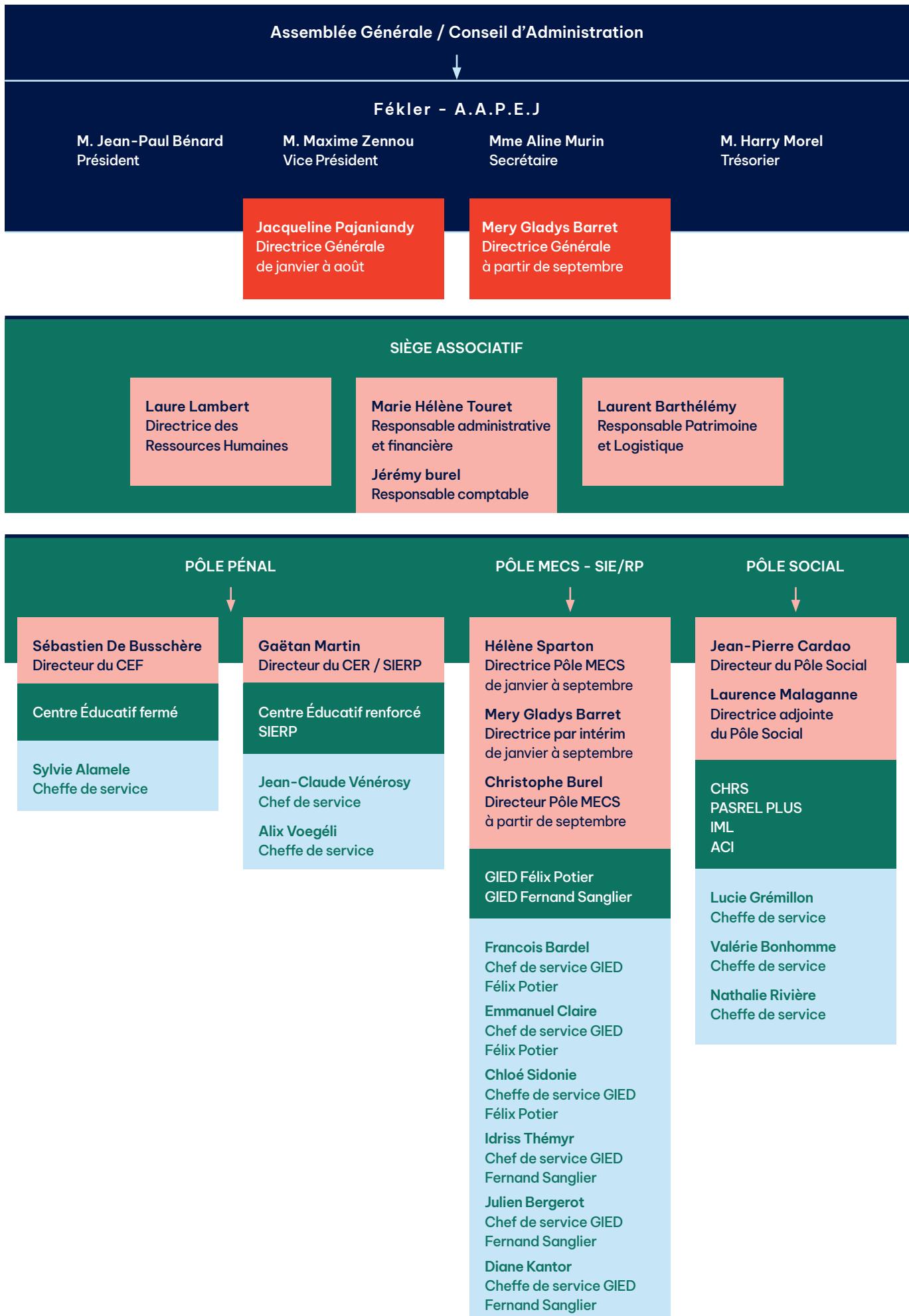
Sainte-Anne

Pôle Pénal - CEF
Centre Educatif Fermé Jules Palant

La Plaine-des-Cafres

Pôle Pénal - CER
Centre Educatif renforcé

Organisation de l'Association Fékler- AAPEJ



Chiffres clés 2024

.5

Bénéficiaires

Pôle Pénal

58

Pôle Mecs

459

Pôle Social

509



1026 bénéficiaires
dont **517** mineurs

Ressources humaines



280 salariés
132 FEMMES
148 HOMMES

Nos financements

- **C.D.** : Conseil départemental de la Réunion,
- **P.J.J.** : Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- **D.E.E.T.S.** : Direction de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités,
- **F.S.E.** : Fonds Social Européen,
- **F.I.P.D.** : Fonds interministériel de prévention de la délinquance,
- **S.P.I.P.** : Service pénitentiaire d'insertion et de probation,
- **Mairies** : du Tampon, de Saint-Pierre et de Saint-Denis,
- **Région Réunion**,
- **C.I.V.I.S.** : Communauté intercommunale des Villes,
- **C.A.F.** : Caisse d'Allocations Familiales.

Les pôles d'activités de Fékler - A.A.P.E.J

.6

Le pôle Pénal

est composé de :

- Un Centre Educatif Renforcé situé à la Plaine des Cafres,
- Un Centre Educatif Fermé à Sainte-Anne sur la commune de Saint-Benoît.



Le pôle Mecs

regroupant :

- Le G.I.E.D. (Groupement d'Interventions Éducatives Diversifiées) Félix Potier situé dans le Nord et l'Ouest du département,
- Le G.I.E.D. Fernand Sanglier situé dans le Sud du département,
- Le S.I.E.R.P (Service d'Investigations Educatives et de Réparation Pénale).

Le pôle Social

regroupant :

- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Le Logis" situé à Saint-Pierre,
- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Pierre Morange" à Saint Denis,
- Un FJT/Habitat Jeunes situé à Saint-Pierre,
- Un Service d'Aide au Logement Temporaire Placement Extérieur (ALT PE) rattaché au CHRS Le Logis,
- Une Maison relais à Saint-Denis,
- Un Service Inter Médiation Locative (I.M.L.) Nord et Sud,
- Un Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intra Familiales (D.A.A.V.I.F.),
- HEVA un Service d'accueil de personnes victimes de violences intrafamiliales,
- PASREL PLUS, Un service d'Insertion par l'Activité Economique (Ateliers Chantiers d'Insertion).

Les ressources humaines



Mouvement des effectifs

Selon les tableaux, les effectifs seront calculés en personnes physiques et/ou en ETP.
Personnes physiques (PP) : chaque salarié présent en paie est comptabilisé pour une personne physique quel que soit son temps de présence.

Equivalent temps plein (ETP) : ce calcul permet de proratiser le nombre de salariés par rapport à leur temps de travail contractuel. Exemple une personne à mi-temps sera comptabilisée pour 0.5 ETP. Au 31/12/2024, l'Association Fékler - A.A.P.E.J. Fékler emploie 280 salariés, pour 255,27 ETP.

Effectif par pôle (PP) :

	PÉNAL				MECS			SOCIAL					TOTAL
	SIÈGES	CEF	CER	SIERP	GFP	GFS	CHRS	FJT	CALIXTE	CHRS MORANGE	PASREL PLUS		
CDD	1	10	5	3	3	3	5			2	29		61
CDI	7	25	20	7	46	51	11	1	2	16	5		191
CUI - CDD			2			1		2			1		6
CDDI											21		21
PEC											1		1
Total général		8	35	27	10	49	55	6	3	18	57		280

Effectif par pôle (en ETP) :

	PÉNAL				MECS			SOCIAL					TOTAL
	SIÈGES	CEF	CER	SIERP	GFP	GFS	CHRS	FJT	CALIXTE	CHRS MORANGE	PASREL PLUS		
CDD	0,9	10	5	3	3	3	3,56			2	19,09		49,55
CDI	6,7	25	20	7	44	50	11	1	2	15,8	4,80		187,10
CUI - CDD			1,2			0,6		1,17				0,92	3,89
CDDI												14,13	14,13
PEC												0,60	0,60
Total général	7,6	35	26	10	47	54	14,56	72,17	2	17,8	39,54		255,27

Catégorie métier	Nombre	%
Administratif	25	8,93%
Direction	6	2,14%
Educatif	5	1,79%
Educatif et pédagogique	136	48,57%
Ouvrier ACI	48	17,14%
Services Généraux	51	18,21%
Soin	9	3,21%
Total général	280	

La grande majorité des salariés représente l'équipe éducative et pédagogique de l'association avec 48,57%.

Focus sur le projet associatif

.8

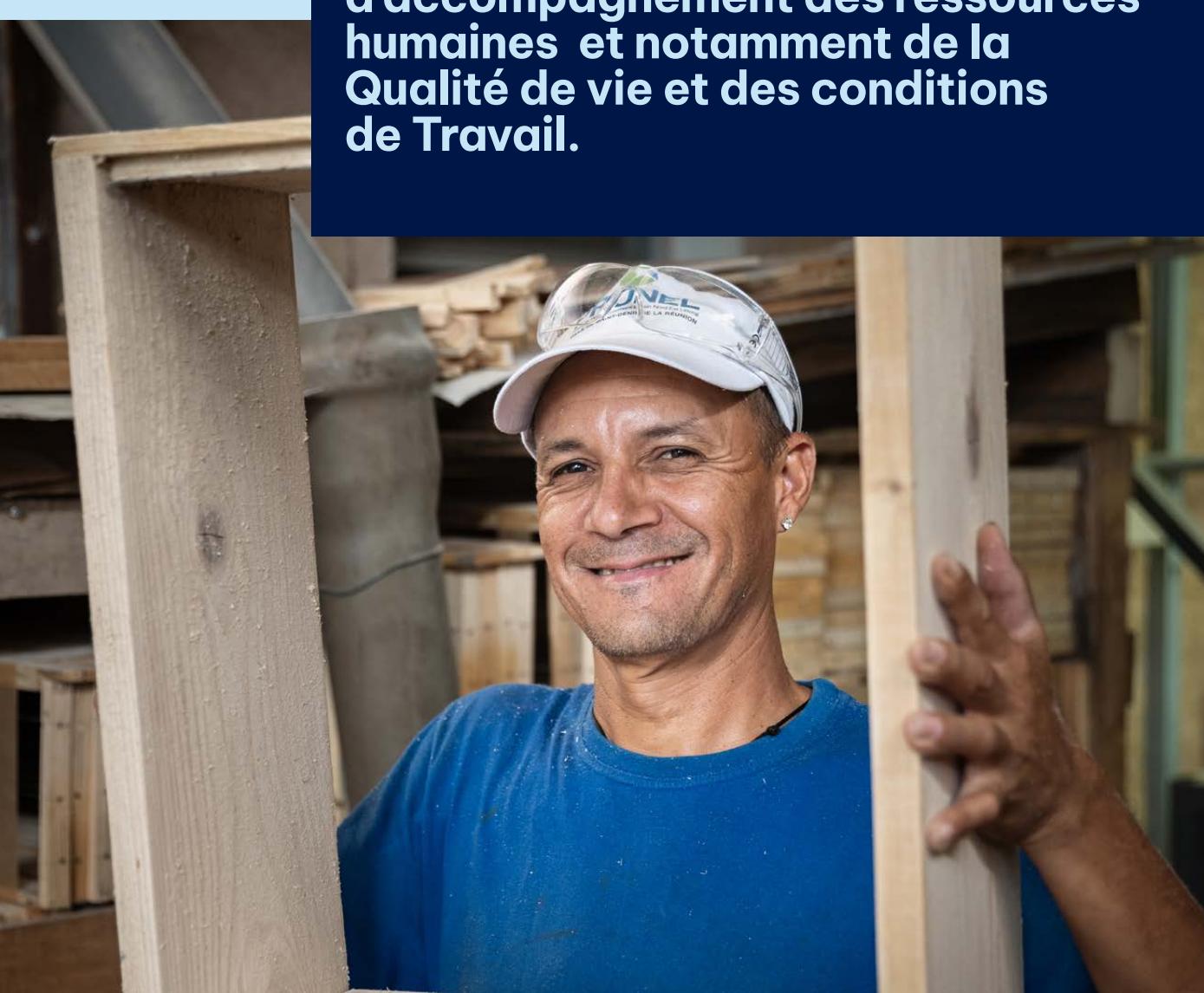
Un projet associatif avec quatre piliers majeurs :

Une politique stratégique des préventions et de maîtrise des risques,

Une politique stratégique liée à la démarche qualité et à la bientraitance,

Une politique stratégique d'une démarche éthique associative,

Une politique stratégique d'accompagnement des ressources humaines et notamment de la Qualité de vie et des conditions de Travail.



L'activité des établissements et services

.9



Le Pôle M.E.C.S.

(Maison d'Enfants à Caractère Social) et S.I.E.R.P.
(Service d'Investigations Educatives et de Réparation Pénale)

Les Groupements d'Interventions Educatives Diversifiées (G.I.E.D.) et le S.I.E.R.P sont des établissements et service éducatifs autorisés par le Ministère de la Justice et le Conseil Départemental. Ils sont habilités Justice et Aide Sociale, pour l'accueil et le suivi de jeunes mineurs et jeunes majeurs en difficultés. Ils sont financés par prix de journée, ou par nombre de mesures exercées selon le principe de tarification conjointe (Ministère de la Justice/Département).



Madame Hélène SPARTON : Directrice du Pôle M.E.C.S-S.I.E.R.P.
Monsieur Jean Paul Bénard : Président de l'Association Fékler (anciennement A.A.P.E.J.)

En septembre 2024, la directrice du Pôle M.E.C.S.-S.I.E.R.P. fait valoir son départ à la retraite. Un engagement de plus de 35 ans de service auprès de l'association.

Le G.I.E.D Félix Potier

Le G.I.E.D. Félix POTIER propose dans le nord et l'ouest, plusieurs modalités d'accueil : de l'internat collectif, de l'accueil de jour, de l'accompagnement éducatif en appartements. L'établissement accueille **64 garçons** et filles âgés de 12 à 21 ans.

Les unités d'internat :

- Structure de Nantier Didié : l'hébergement collectif et appartement éducatif à Saint-Denis (12 places garçons âgés de 16 à 18 ans),
- Structure des Lataniers : Hébergement collectif et PEAD à La Possession (11 places garçons âgés de 11 à 15 ans),
- Structure SHI appartement diffus (21 places - garçons et filles de 16 à 18 ans),
- Structure d'accueil de jour : 20 places garçons et filles âgés de 12 à 18 ans).

En 2024, l'activité a été réalisée avec un total de **87 jeunes accompagnés** avec l'activité suivante en nombre de journées

	INTERNAT	ACCUEIL DE JOUR
Théoriques	16 060	5 740
Prévisionnelles	13 688	5 166
Retenues	13 688	5 166
Réalisées 2024	15 595	5 310

Le G.I.E.D. Felix Potier réalise au total **20 905 journées**, sur une **activité retenue de 18 854** journées, soit **+2 214 journées** au global pour l'année 2024 (dont +1 989 pour l'Internat et +225 pour l'Accueil de Jour).



Les perspectives pour 2025

- Préparer la délocalisation de l'hébergement collectif de 11 places sur le site de l'éperon,
- Engager la politique qualité et le déploiement des comités qualité sur l'établissement,
- Proposer une nouvelle organisation de travail facilitant le management de direction par établissement,
- Poursuivre le virage numérique et le déploiement du logiciel DUI,
- Proposer des documents d'accueil en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour faciliter la compréhension du public accueilli.

LE GIED Fernand Sanglier

Le G.I.E.D. Fernand SANGLIER propose dans le sud du département une diversité de réponses éducatives tels que de l'internat collectif, de l'accueil de jour, de l'accompagnement éducatif en appartements pour 77 garçons et filles, âgés de 12 à 21 ans.

En 2024, l'activité a été réalisée avec un total de 117 jeunes accompagnés

L'effectif a généré l'activité suivante, en nombre de journées

	INTERNAT	ACCUEIL DE JOUR
Théoriques	13 505	12 160
Prévisionnelles	11 479	10 336
Retenues	11 479	10 341
Réalisées 2024	12 109	10 911

Le G.I.E.D. Felix Potier réalise au total **23 049 journées**, sur une **activité retenue de 21 974** journées, soit **+1075 journées** au global pour l'année 2024 (dont + 376 pour l'Internat et + 699 pour l'Accueil de Jour).



Les unités d'internat du G.I.E.D. Fernand Sanglier :

- Structure de l'UAKP : l'hébergement collectif et appartement éducatif à Saint Pierre (12 places garçons âgés de 16 à 18 ans),
- Structure de Jacarandas : Hébergement collectif et PEAD au Tampon (11 places garçons âgés de 11 à 15 ans),
- Structure SHI appartement diffus (18 places - garçons et filles de 16 à 18 ans),
- Structure d'accueil de jour : 40 places garçons et filles âgés de 12 à 18 ans), Plaine des Cafres.

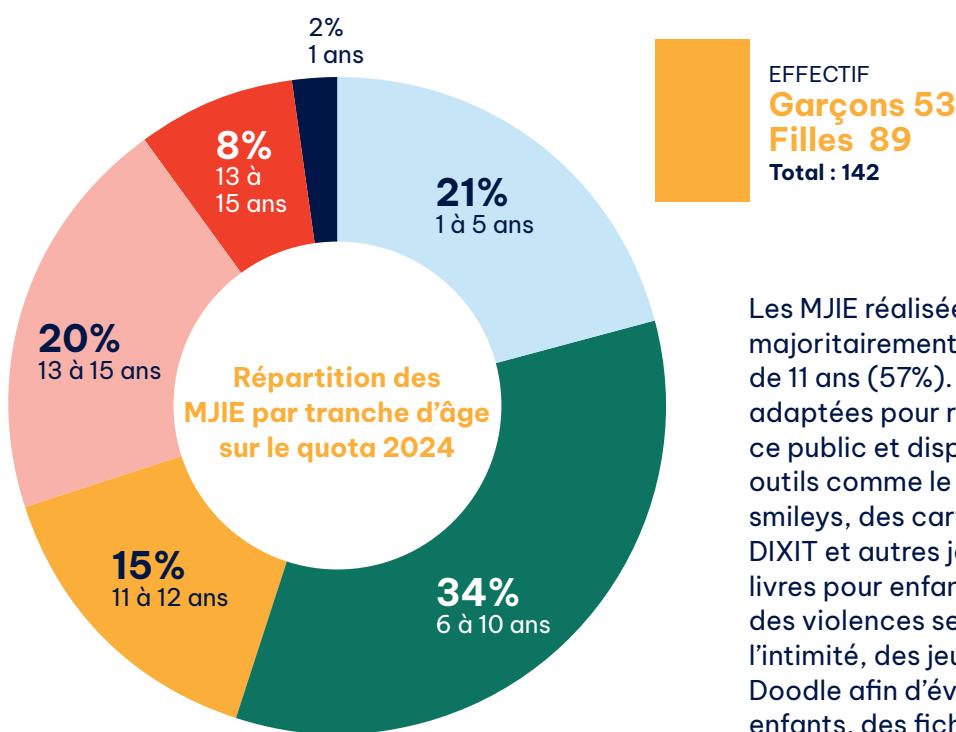
Les perspectives pour 2025

- Engager la politique qualité et le déploiement des comités qualité sur l'établissement,
- Proposer une nouvelle organisation de travail facilitant le management de direction par établissement,
- Procéder et accompagner à l'ouverture de l'hébergement collectif de l'UAKP,
- Poursuivre le virage numérique et le déploiement du logiciel DUI,
- Proposer des documents d'accueil en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour faciliter la compréhension du public accueilli aux différents outils existants.

Le Service d'Investigations Éducatives (SIE)

Le SIE exerce des Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) dans le cadre civil des procédures d'Assistance Educative. La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) est une mesure ordonnée par le Juge des Enfants, durant la phase d'informations dans le cadre d'une procédure d'assistance éducative ou d'instruction dans le cadre pénal, non susceptible d'appel.

L'équipe a réalisé l'objectif de **142** mineurs pour **81** rapports. Les professionnels ont essayé de maintenir un niveau d'exigence quant à la tenue des délais et à la qualité des observations et préconisations attendues par les magistrats mandants.



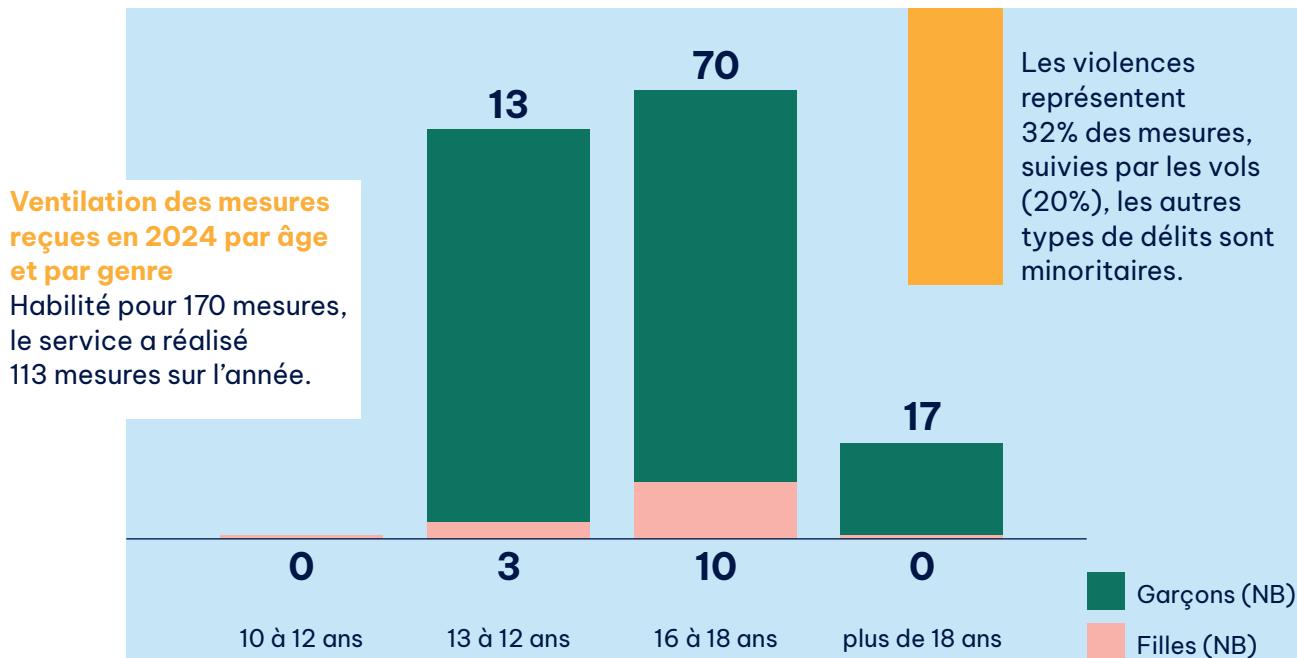
Les MJIE réalisées concernent majoritairement des mineurs de moins de 11 ans (57%). Les interventions sont adaptées pour réaliser les entretiens avec ce public et disposent déjà de nombreux outils comme le dessin, les vignettes smileys, des cartes images issues du jeu DIXIT et autres jeux du même type, des livres pour enfants abordant la question des violences sexuelles et le respect de l'intimité, des jeux collectifs du type UNO, Doodle afin d'évaluer le lien parents/enfants, des fiches photolangage.

Les perspectives pour 2025

- Organiser des temps de travail afin de préparer l'évaluation externe ESSMS de juin 2025,
- Accompagner la réorganisation des pôles et le rattachement au Pôle Pénal favorisant un management de proximité,
- Poursuivre le travail de partenariat débuté avec les Maisons Départementales et les acteurs associatifs de lutte contre les violences intrafamiliales et de prévention des addictions,
- Poursuivre le développement de la formation de l'équipe et mettre en place des temps de travail permettant le partage d'expérience et l'approfondissement des savoir-faire des professionnels sur certaines thématiques : entretien avec les enfants de moins de 6 ans, le psychotraumatisme dans la relation d'aide, la sensibilisation à l'approche systémique.

Le service de réparation Pénale (SRP)

La mesure de Réparation Pénale apporte une réponse compréhensible pour le mineur auteur de l'infraction et visible pour les victimes et l'environnement social. Cette mesure est fondée sur la capacité du mineur à être éduqué et respecte le principe du droit qui veut que le mineur soit responsable et comprenne les conséquences de ses actes.



Les perspectives pour 2025

- Accompagner la réorganisation des pôles et le rattachement du service au Pôle Pénal,
- Engager des réflexions avec la PJJ sur les quotas de l'année 2025 compte tenu de la sous-activité relevée en 2024 et les premières tendances de cette année,
- Poursuivre le travail de partenariat avec les parquets Nord et Sud en mettant en avant l'expertise du service en matière de réparation pénale notamment sur le versant des réparations directes permettant une double action sur l'auteur et la victime.



Le Pôle Pénal

(Etablissements et services habilités justice)

Le Pôle Pénal est composé de deux établissements a été des éléments clefs

■ Centre Educatif Renforcé

■ Centre Educatif Fermé

L'évaluation externe des deux établissements ont été des éléments clefs de cette année 2024

Le C.E.F a connu en septembre 2024, un contrôle général des lieux et de privation de liberté.

Le CER : Le Centre Educatif Renforcé (CER) représente un outil éducatif pénal pour faire face aux enjeux des territoires de l'Océan Indien (fonctionnement en file active, accueil immédiat) pour des mineurs âgés de 15 à 18 ans. Il est habilité à accueillir sur une capacité de 8 places, des adolescents confiés dans le cadre du CJPM. Sur l'ensemble de l'année 2024, le CER a atteint un taux d'activité de 78%. La moyenne d'âge est de 16 ans.

Il a accompagné 27 mineurs

Les placements au CER s'exercent majoritairement sous **Contrôle Judiciaire** (70%) et sont consécutifs, pour 63% des cas, à un **déferrement** (17 placements sur 27).



Les perspectives pour 2025

- Maintien d'une dynamique de Pôle Pénal (CER, CEF, SIERP) avec passage à des Directions d'Etablissement et de service ; Réécriture du Projet d'Etablissement et mise à jour des outils de la loi 2002-2,
- Mise en place du Plan d'Actions Qualité consécutif à l'évaluation externe,
- Mise en œuvre du Plan de Développement des Compétences avec des thématiques telles que : le psychotraumatisme, la gestion des conflits, la bientraitance, les violences sexuelles, la prévention des troubles musculo-squelettiques, l'animation nutritionnelle, la gestion de l'expression de la violence, la compréhension du CJPM,
- Renforcement des relations partenariales avec relance des commissions de suivi avec la PJJ et poursuite des participations au GT CER ; Optimisation du traitement des demandes d'admission pour favoriser le recours aux placements préparés et l'équilibre du collectif de jeunes,
- Réalisation des investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement (2024-2028) pour améliorer les conditions d'accueil des jeunes et les conditions de travail des professionnels et Préparation de la commission de sécurité prévue en juin 2025.

Le CEF

Le Centre Educatif Fermé (C.E.F.) s'adresse aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants âgés de 14 à 17 ans, pour un placement de 6 mois renouvelable une fois, et qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire, de sursis probatoire ou d'un aménagement de peine (placement extérieur ou libération conditionnelle). Les fondements du projet d'établissement se réfèrent au Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM) entré en vigueur depuis le 1er Octobre 2021.

Durant l'année 2024, **31 mineurs** ont été pris en charge avec un taux de placements par déferlements élevé.

Années	Taux d'occupation prévisionnel	Taux d'occupation réalisé	Journées Prévisionnelles	Journées Réalisées	Différence
2022	80%	45.50 %	3 504	1990	- 1514
2023	80%	73.5%	3 504	3219	- 285
2024	80%	60.2%	3 504	2636	- 868

Le taux d'occupation moyen est de **60.2 %**, inférieur à celui de l'année 2023. Le taux d'occupation est également impacté par le décompte des jeunes absents qui comptabilise le nombre de jours d'incarcération (297 jours) et les fugues (258 jours), le placement étant maintenu malgré l'absence.



Les perspectives pour 2025

- Renforcer les partenariats pour atteindre les 85%,
- Améliorer des conditions d'accueil et de la consolidation des actions éducatives, dans une démarche continue d'évolution et d'adaptation aux besoins des jeunes et des professionnels qui les accompagnent,
- Mettre à jour le projet d'établissement,
- Mettre en place la journée portes ouvertes du C.E.F.,
- Déployer une politique RH soucieuse d'un dialogue social apaisé et de formations favorisant le développement de compétences en C.E.F.,
- Rechercher la mise en place d'un conventionnement avec un pédopsychiatre,
- Favoriser le management de proximité avec le déploiement d'un directeur d'établissement et de deux chefs de service.

Le Pôle Social

(Insertion par le logement, l'hébergement, l'activité économique...)

Durant l'année 2024, le Pôle Social a bénéficié de l'appui du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), un programme essentiel qui nous a permis de mener en collaboration et en concertation avec les équipes de redéfinir et de renforcer notre positionnement et notre capacité à répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Actions communes à tous les établissements/services pole social



Le travail mené en collaboration avec le DLA a couvert plusieurs aspects :

■ Diagnostic stratégique :
Une analyse approfondie de nos forces, faiblesses et opportunités a été réalisée, offrant une vision claire pour orienter nos décisions stratégiques.

■ Plan d'accompagnement :
À partir du diagnostic, un plan d'action sur mesure est mis en place, intégrant des solutions pour améliorer la communication, les outils collaboratifs, la mobilisation des ressources.

Cet accompagnement a constitué une véritable opportunité pour notre structure afin de consolider son impact social tout en poursuivant un développement structuré.

Le CHRS Le LOGIS

Le CHRS Le Logis accueille sans conditions administratives ni de ressources toute personne en situation de rupture d'hébergement ou de logement et rencontrant des difficultés sociales. Il a un agrément pour l'accompagnement de 35 personnes. Il répond au principe d'inconditionnalité d'accueil du public.

File active :	49 personnes
Taux d'occupation :	98 %
Nombre de jours - au théorique :	12 810
Nombre de jours - au réel :	12 527

Orientations SIAO :	36
Nouvelles entrées :	17
Sorties :	16
Public :	84 % d'hommes
Nombre d'enfants :	1
Moyenne d'âge (file active) :	43 ans
Durées moyenne de séjour (file active) :	21 mois
Personnes sans ressources (file active) :	46%*

Concernant l'accueil du public, nous relevons une augmentation de demandeurs d'asile et l'augmentation de public en situation EVASAN nécessitant une adaptation (accompagnement à l'insertion professionnelle, la gestion budgétaire et l'accès aux droits ...), l'aide alimentaire.

Dans le cadre de la participation des personnes accompagnées à la vie institutionnelle, 3 Conseils de Vie Sociale qui ont mobilisé 45 participants autour des actions collectives, élections de nouveaux représentants des résidents, un point sur les lieux de vie...

Les perspectives pour 2025

- Concourir à la participation des personnes accompagnées via les groupes de travail transversaux,
- Poursuivre et affiner l'utilisation du logiciel Reconnect pro,
- Développer le partenariat autour de l'aide alimentaire,
- La mise en place des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active,
- Améliorer la prise en charge des conduites addictives notamment via la mise en place d'ateliers avec Réseau Oté sur le RDRD en CHR.



Le CHRS Pierre Morange

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Pierre Morange est l'un des établissements du volet insertion par l'hébergement du pôle social de Féklér A.A.P.E.J. Il a pour finalité l'accompagnement social global des personnes isolées en situation de grandes fragilités. La capacité d'accueil est de 55 places.

L'établissement dispose d'un parc immobilier de 50 appartements (en diffus), situés sur le secteur de Saint-Benoît, de Bras-Panon, de Saint-André et de Saint-Denis.

File active :	70 personnes
Taux d'occupation :	101 %
Nombre de jours - au théorique :	20130
Nombre de jours - au réel :	20315
Orientations SIAO :	17
Nouvelles entrées :	16
Sorties :	22
Nombre d'enfants :	4
Moyenne d'âge (file active) :	38 ans
Durées moyenne de séjour (file active) :	90 jours

Les principaux axes travaillés en 2024 : la régularisation administrative des résidents de nationalité étrangère, l'ouverture et le maintien des droits, l'accompagnement à la gestion de la consommation des résidents avec Addiction France, le savoir-habiter, la gestion et l'optimisation des ressources financières, l'accompagnement vers une insertion socio- professionnelle adaptée, l'accompagnement vers un espace thérapeutique, la coordination et l'accès aux soins, la participation aux instances collectives et représentatives des usagers, la dynamique collective et l'empowerment des personnes accompagnées, l'aide alimentaire, les violences faites aux femmes.



Les perspectives pour 2025

- Mettre en place des A.A.V.A. "Ateliers d'Adaptation à la Vie Active" ayant pour objectifs : des activités occupationnelles, le travail sur l'estime de soi, la diminution des consommations dans le cadre de la RDRD, l'évaluation de la mobilité, le développement des savoir être / savoir-faire,
- Accueillir de nouveaux apprenants en travail social sur le dispositif du CHRS,
- Mobiliser les personnes accompagnées à la vie institutionnelle.

¹ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

La Maison Relais

La Maison Relais Calixte de Fékler A.A.P.E.J. est ouverte 365 jours par an et dispose d'une capacité d'autorisation et de financement de 21 logements.

Le principe général de fonctionnement d'une Maison Relais est d'accueillir sans limitation de durée toute personne en grande fragilité sociale. La structure accueille également des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés, et/ou présentant des conduites addictives. Le public est accueilli sans distinction d'origine géographique.

File active :	23 personnes
Taux d'occupation :	99,47 %
Nombre de jours - au théorique :	7686
Nombre de jours - au réel :	7645
Nouvelles entrées :	2
Sorties :	2
Personnes présentes au 01/01/2024 :	21
Personnes présentes au 31/12/2023 :	21
Public :	91 % d'hommes
Nombre d'enfants :	0
Moyenne d'âge (file active) :	52 ans
Personnes sous tutelle / curatelle :	14

La participation des personnes accompagnées aux conseils de concertation

de concertation : Le conseil de concertation s'est réuni deux fois durant l'année 2024. Les sujets traités ont été : Les devoirs du locataire et respect des parties communes, l'assurance habitation, respect du roulement pour le planning des tâches d'entretien de la résidence, la préparation de la journée porte ouverte et le changement de nom à venir de l'association, un point sécurité sur l'intrusion de personnes extérieures à l'établissement, la fin de la garantie décennale pour le bâtiment, premières informations concernant le passage à l'APL foyer. Ces conseils ont réuni un grand nombre de résidents à chaque fois.

Les perspectives pour 2025

- Organisation et participation à la journée solidaire sportive inter Maison Relais,
- Election du conseil de concertation des résidents,
- Formation vieillissement et perte d'autonomie à la Réunion à destination des réseaux Boutiques et Maisons Relais (financé par la Fondation Abbé Pierre),
- Le passage à l'APL foyer et le conventionnement tripartite Etat - Bailleur - A.A.P.E.J. en lien,
- Recueil des dernières volontés en cas de décès et travail sur les récits .



L'IML-ADVL

Dans le cadre du “logement d’abord”, et l’accord Etat bailleur, le service a pour mission de permettre à des personnes l'accès au logement dit de droit commun par le biais de l’Intermédiation Locative (IML) lorsque la situation le nécessite. L’AVDL, consiste à permettre à un public spécifique, en situation de grande précarité, en rupture sociale et en situation d'exclusion de bénéficier d'un accompagnement ciblé sur l'accès au logement, dans le but de favoriser une réinsertion sociale indissociable à leur insertion ou réinsertion professionnelle et sociale. La réalité du marché immobilier de l’île induit une co-construction d'un accompagnement vers et dans le logement qui conjugue la réalité du territoire, les capacités financières de la personne accompagnée et le projet individuel lié au logement.

File active :	85 personnes
■ Dont IML :	34
■ Orientations par le SIAO :	34
■ Admissions sur le dispositif AVDL :	26
■ Nombre de personnes sorties AVDL :	20
■ Nombre de personnes sorties IML :	12
■ Refus d'orientation :	8
■ Personnes ayant accédé à l'IML. :	6
■ Répartition par genre :	80 % hommes / 20 % femmes
■ Activité prévisionnelle AVDL :	23790 jours
■ Activité réalisée AVDL :	21677 jours
Dont activité en IML :	8876 jours
■ Taux d'activité annuelle AVDL :	91 %
Dont taux IML :	37 %

Le profil de public : Nous relevons le constat suivant d'importants accompagnements liés aux problématiques addictives, aux fragilités psychologiques, aux troubles psychologiques et psychiatriques diagnostiqués, des pathologies physiques/médicales, aux situations de victimes de violences, aux situations de suivi par le SPIP.

Les formations réalisées : les journées mal logement FAP + sortie du rapport en avril 2024, les journées partenariales de l’ADIL en juin 2024, les Webinaires Reconnect Pro, la mise en place de Groupe d’Analyse de la Pratique commun avec l’équipe IML-AVDL de la Fondation Père Favron à compter du dernier trimestre 2024, l'éthique dans le travail social.

La participation des personnes accompagnées : 2 Conseils de Vie Sociale se sont tenus sur l'année 2024, en avril et novembre. Ces espaces de dialogues ont permis d'aborder diverses thématiques telles que la présentation de l'objet d'un CVS, la présentation et le rôle des délégués du CRPA, la mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques liées au logement, le rappel sur les droits et devoirs des locataires, le tri sélectif à la Réunion.



Les perspectives pour 2025

Sur l’outil actions collectives :

- Augmentation des séances transversales ou propres à la mission, des ateliers collectifs,
- Revue de la convention EPSMR - Fékler A.A.P.E.J, Formations transversales associatives sur l'éthique et la bientraitance,
- Revue de tous les outils support du service (notamment les outils liés à la facturation),
- Travailler le savoir habiter ainsi que les droits et devoirs des locataires,
- Modalités d’accompagnement de l’IML à la Réunion en lien avec les autorités de tutelles,
- Refonte du projet de service.

L'ALT PE (Placement extérieur)

Le service accueille des personnes placées sous - main de justice (PPSMJ), dans le cadre d'un aménagement de peine. Il leur est donné la possibilité d'être hébergées en appartements dit ALT (Allocation Logement Temporaire) en PE (Placement Extérieur). Le service a pour mission de proposer aux personnes orientées par le SPIP, durant leur période d'aménagement de peine en placement extérieur, un accompagnement globalisé.

File active :	34 personnes
Taux d'occupation	74 %
Nombre de jours - au théorique :	3660
Nombre de jours - au réel :	2726
Orientations SPIP :	66
Nouvelles entrées :	27
Sorties :	18
Public :	100 % d'hommes
Moyenne d'âge (file active) :	35 ans
Durées moyenne de séjour (file active) :	4,5 mois

En 2024, la moyenne d'âge des résidents de l'ALT PE est de 35 ans. Nous observons des tendances similaires à 2023 bien que la file active a plus que doublé. Le public est composé uniquement d'hommes tout comme les années précédentes bien que l'ALT PE soit en capacité d'accueillir des femmes. L'accueil des personnes en aménagement de peine sur l'ALT PE est associé à un contrat de travail sur l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) de Montvert Les Hauts. Nous constatons qu'une majeure partie des résidents de l'ALT PE a fait l'objet d'obligations de soins dans le cadre des aménagements de peine. La plupart des obligations de soins concernent un suivi en addictologie par un CSAPA.



La participation des personnes accompagnées. En 2025, afin d'améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement proposé, l'équipe mettra en place des questionnaires de satisfaction à destination des résidents. L'objectif étant de recueillir l'avis et les propositions des personnes accompagnées afin d'apporter des modifications le cas échéant sur les modalités d'accompagnement proposé. Pour ce faire, un temps de travail sera réalisé en réunion d'équipe afin de déterminer le support le plus adapté au public (numérique, papier, etc.).

Les perspectives pour 2025

- Augmenter le taux d'occupation, sensibilisation aux personnes sous écrou en détention via Fékler A.A.P.E.J, réunions régulières DPPIP et cadre de proximité ALT PE, réunions semestrielles directions Fékler A.A.P.E.J/SPIP, COPIL),
- Poursuivre le travail d'anticipation des sorties pour limiter un maximum de maintenir les personnes sur l'ALT PE après leur levée d'écrou,
- S'assurer que le suivi des personnes hébergées en ALT PE continue de se construire autour de la coordination travailleur social Fékler A.A.P.E.J / Référent CPIP avec des réunions en présentiel régulières,
- Travailler sur la participation des personnes en PE de façon plus approfondie et adaptée au dispositif, Ecrire le nouveau projet de service.

Le FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs)

Le FJT propose une solution temporaire de logement à des jeunes en situation précaire et crée des conditions d'hébergements adaptées à leur parcours d'insertion et les préparant à accéder à un logement de droit commun.

File active :	93 personnes
Taux d'occupation :	91,08 %
Nombre d'orientations :	147
Dossiers en liste d'attente au 31/12/2024 :	98
Nombre de jours – au théorique :	18300
Nombre de jours – au réel :	16644
Durée moyenne de séjour (file active) :	90 jours
Nouvelles entrées :	49
Sorties :	49
Public :	55 % d'hommes et 45 % de femmes
Moyenne d'âge (file active) :	23

Le FJT dispose d'une capacité de 50 places réparties sur 44 studios et appartements, dont 30 à Saint-Pierre (2 appartements en colocation) et 13 sur Le Tampon, (2 colocataires). A noter que l'ensemble immobilier Suffren que loue l'A.A.P.E.J. à un bailleur social comporte à lui seul 26 studios ainsi que des espaces communs (salle à manger, cuisine, cour et patio). Sur le premier semestre 2024, 73% des résidents sont logés au sein d'appartements individuels.

Le FJT reste une structure financièrement fragile avec plusieurs co-financeurs, ce qui nécessite une hyper vigilance constante en matière de consolidation du modèle financier de la structure. Cette fragilité se ressent d'autant plus en termes de ressources humaines.



Il y a eu au total **147 demandes d'accueil sur le FJT en 2024**. Elles proviennent en majorité du bassin sud, et particulièrement du Tampon et de Saint-Pierre ce qui s'inscrit dans la continuité de l'année précédente ; La tranche d'âge la plus représentée au FJT est celle des 22 à 24 ans des femmes représente 24% de la totalité et les hommes 25%.

La participation des personnes accompagnées : Sur l'année 2024, les actions collectives ont mobilisé 361 participations. 3 Conseils de vie Sociale ont eu lieu.

Les perspectives pour 2025

- Poursuivre la recherche d'appartement diffus, rechercher un point d'équilibre financier structurel pour le FJT,
- Engager un dialogue de gestion avec le bailleurs pour poursuivre les travaux de sécurisation du site,
- Réaliser une convention tripartite Etat-bailleur-Fékler A.A.P.E.J. afin de bénéficier de l'APL Foyer au profit du public accueilli.

Le DAAVIF (Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intrafamiliales)

Le Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intrafamiliales (DAAVIF) est un service qui a pour objectif de prévenir la récidive en matière de violences intrafamiliales. Il permet d'une part l'accueil et l'hébergement, hors du foyer familial, des auteurs placés sous surveillance électronique ou en libération conditionnelle, et d'autre part, leur accompagnement individualisé pour des soins et des démarches de réinsertion extérieur, un accompagnement globalisé.

L'occupation du DAAVIF est conditionnée par les décisions de placement des magistrats après instruction des demandes par le SPIP.

En 2023, le DAAVIF a accompagné **15 personnes** auteures de violences intrafamiliales, contre **15 personnes en 2023.**

L'accompagnement global sur 2024

**118 RDV
PSY DAAVIF**

**465 RDV
ES DAAVIF**

**25
groupes
de Parole**

Les groupes de parole ont été organisés par l'équipe (binôme éducatrice spécialisée et psychologue) et / ou avec des partenaires. Les principaux partenaires mobilisés étaient l'Association Réunionnaise pour la Prévention des risques liés à la Sexualité et aux Harcèlements (ARPSH) dans le Nord et le Planning Familial dans le Sud.

La participation des personnes accompagnées :
Le Pôle social de l'A.A.P.E.J. a lancé des groupes de travail en 2024 pour favoriser la parole des personnes accompagnées sur des thématiques transversales en lien avec l'accompagnement social. Ce travail devrait être poursuivi et renforcé sur l'année 2025. De plus, lors des entretiens d'embauche pour le recrutement de nouveaux professionnels, la participation des personnes accueillies est systématiquement abordée comme un axe central de travail au sein du Pôle Social l'A.A.P.E.J.

Les perspectives pour 2025

- Travailler étroitement avec l'ARIV pour renforcer la protection des victimes,
- Renforcer le partenariat avec Le réseau VIF,
- Augmenter le taux d'activité mensuelle,
- Revoir la convention avec Addiction France,
- Renforcer le soutien partenarial de notre accompagnement social (ESF Réunion),
- Mise en place de référent DAAVIF au sein des CSAPA et des CMP,
- Mise en place d'un groupe d'expression,
- Créer le Projet de service.

HEVA (Accueil de Personnes Victimes de Violences Intrafamiliales)

Le dispositif d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales (HEVA), mis en œuvre le 1er Mars 2023, a pour objectif d'accueillir et d'accompagner un public de personnes victimes de violences intrafamiliales au travers d'un accompagnement global et par le biais de l'hébergement temporaire, dit de "Transition" et de l'accès à des logements au titre de l'Intermédiation Locative dit "Perspective".

File active :	22 personnes (8 adultes et 14 enfants)
Taux d'occupation :	75 %
Nombre de jours - au théorique total :	6588
Dont Transition :	2928
Dont Perspective :	3660
Nombre de jours - au réel total :	4936
Dont Transition :	3289
Dont Perspective :	1647
Orientations SIAO :	8 ménages
Nouvelles entrées :	6 ménages – 19 personnes
Sorties :	2 ménages – 3 personnes
Public :	1 homme isolé, 1 femme isolée, 6 femmes avec enfants
Nombre d'enfants :	14
Moyenne d'âge (file active) :	31,5 ans pour les adultes et 7,5 ans pour les enfants
Durée moyenne de séjour (file active) :	7, 5 mois.
Personnes sans ressources (file active) :	0

Les perspectives pour 2025

- Mettre en place un Conseil de Vie Sociale construit avec les personnes accueillies,
- Mettre en place des groupes de parole et des actions collectives auprès du public sur des thématiques spécifiques,
- Aller à la rencontre des personnes victimes de violences et en attente d'un appartement perspective, en amont de leur accès au logement,
- Renforcer les compétences de l'équipe en victimologie,
- Poursuivre l'élaboration d'outil d'évaluation comme recueil et support d'entretien sur les parcours de vie de la personne accueillie et son exposition aux violences,
- Réfléchir sur l'accompagnement et les réseaux dédiés aux enfants,
- Poursuivre la construction des partenariats et la rencontre de nouveaux interlocuteurs,
- Créer le projet de service.

³ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

PASREL PLUS : Les Ateliers et chantiers d'insertion

Les chantiers sont pensés dans les projets comme des lieux de socialisation, d'apprentissage et d'échanges intergénérationnels autour d'un projet commun. Chaque personne recrutée bénéficie au sein de l'association d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois renouvelable jusqu'à 2 ans (exception faite des chantiers concernant les ACI pénitentiaire et d'aménagement de peine). L'objectif *in fine* : acquérir savoir-faire et savoir-être indispensables à la construction de son projet professionnel.

L'ACI Pénitencier

L'ACI Centre Pénitentiaire exploite un terrain agricole de 3.5 hectares, situé sur le domaine du Centre Pénitentiaire de Saint-Denis. L'ACI accueille des détenus dits "opérateurs" depuis le milieu fermé du centre pénitentiaire et placés également au Quartier Semi-Liberté (QSL) pour une durée maximum d'1 an.

En 2024, **30 salariés** :

- Au démarrage de l'ACI au 1^{er} janvier 2024, 7 salariés étaient en poste,
- **23 recrutements** ont donc eu lieu sur l'année,
- Au 31 décembre 2024, 7 salariés sont encore en poste,
- **23 sorties** sur l'année,
- **Durée moyenne des contrats : 3,8 mois**,
- 100 % du public accompagné est masculin.

L'ACI Agricole de Montbio

En partenariat avec la DEETS Réunion, Pôle Emploi, Cap Emploi, le PLIE et la Mission Locale Sud, l'ACI agricole MontBio offre les conditions nécessaires à une reprise d'activité professionnelle pour un public très éloigné de l'emploi et rencontrant de multiples difficultés sociales, familiales et professionnelles. L'ACI accompagne donc des personnes vulnérables, exposées ou ayant été exposées aux situations de non emploi.

L'ACI est conventionné pour 3 ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

- L'ACI a accueilli **18 salariés** en 2024, dont 5 femmes (27%) Moyenne d'âge : **43 ans**,
- **10 recrutements** ont eu lieu sur l'année et **7 sorties**,
- Publics prioritaires : BRSA⁴ et Travailleurs disposant de la RQTH⁵,
- Durée moyenne d'accompagnement : 12 mois,
- 18 PMSMP⁶,
- 9 salariés ont bénéficié d'une ou plusieurs formations,
- 28 actes spécifiques d'accompagnement ont été réalisés durant les 176 entretiens sur l'année,
- 33% des salariés n'ont pas de logement stable, sont accompagnés sur le domaine de la santé,
- 77% des salariés perçoivent les minima sociaux avant d'intégrer l'ACI.

L'ACI LaBoutik : Epicerie Sociale et Solidaire

L'ACI épicerie sociale et solidaire LaBoutik est situé sur la commune de Saint Denis, en partenariat avec l'association Frédéric Levavasseur. Porteur de deux missions sociales fortes, il est à la fois : L'ACI est conventionné pour 1 an du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. L'ACI a accueilli 10 salariés en 2024, dont 6 femmes (60%). Au démarrage de l'ACI au 1^{er} janvier 2024, 8 salariés étaient en poste. 2 recrutements ont donc eu lieu sur l'année. Au 31 décembre 2024, 8 salariés sont encore en poste.

Les perspectives pour 2025

L'ACI est confronté à un déséquilibre budgétaire important qui nous amène à 2025 à ne pas procéder au renouvellement de la convention et à proposer la fermeture de cet ACI.

⁴ Bénéficiaires du RSA

⁵ RQTH : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

⁶ PMSMP : Période de Mise en Situation Professionnelle

⁷⁻¹⁰ Bénéficiaires du RSA

⁸⁻¹¹ RQTH : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

⁹⁻¹² PMSMP : Période de Mise en Situation Professionnelle

L'ACI Miel en l'air : Apiculture et Menuiserie

L'Atelier et Chantier d'Insertion Miel En l'Air créé en 2018, est situé sur le commune de Saint-Denis. L'ACI offre les conditions nécessaires à une reprise d'activité professionnelle à un public très éloigné de l'emploi et rencontrant de multiples difficultés sociales, familiales et professionnelles.

L'ACI est **conventionné par l'Etat (DEETS)** pour 3 ans du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

- L'ACI a accueilli **34 salariés** en 2024, dont 8 femmes (23%),
- **15 recrutements** ont eu lieu sur l'année,
- Moyenne d'âge : **42 ans**,
- Publics prioritaires : BRSA⁷ et Travailleurs disposant de la RQTH⁸,
- **15 sorties**,
- Durée moyenne d'accompagnement : 9 mois,
- 17 PMSMP⁹,
- 13 salariés ont bénéficié d'1 ou plusieurs formations,
- 70 actes spécifiques d'accompagnement ont été réalisés durant les 264 entretiens sur l'année,
- **39%** des salariés n'ont pas de logement stable,
- **45%** des salariés sont accompagnés sur le domaine de la santé,
- **72%** des salariés perçoivent les minimas sociaux avant d'intégrer l'ACI.

Les perspectives pour 2025

L'ACI est confronté à un déséquilibre financier qui nous amène à réduire notre activité pour 2025.

L'ACI Transform ali

L'Atelier Chantier d'Insertion Transformation Solidaire a été créé le 10 juillet 2023.

L'ACI a été en 2023-2024 conventionné pour 13 mois du 1^{er} août 2023 au 31 août 2024 pour l'accueil de 8 salariés en CDD d'insertion (CDDI), soit 4,8 ETP, et a été renouvelé du **1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025** avec un accroissement de l'activité à 10 salariés (6 ETP).

- L'ACI a accueilli **13 salariés** en 2024, dont 10 femmes (77%)
- **5 recrutements** ont eu lieu sur l'année
- **3 sorties**,
- Moyenne d'âge : **45 ans**,
- Publics prioritaires : BRSA¹⁰ et Travailleurs disposant de la RQTH¹¹,
- Durée moyenne d'accompagnement : 9 mois,
- 21 PMSMP¹²,
- 6 salariés ont bénéficié d'1 ou plusieurs formations,
- 12 actes spécifiques d'accompagnement ont été réalisés durant les 132 entretiens sur l'année,
- **15%** des salariés sont accompagnés sur le domaine de la santé,
- **61%** des salariés perçoivent les minimas sociaux avant d'intégrer l'ACI.

Les perspectives pour 2025

L'ACI connaît un déséquilibre budgétaire important, de nouveaux partenariats sont sollicités pour augmenter les fonds de subventions.

L'ACI de Montvert

L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) MontVert est un dispositif de l'association sur le secteur IAE (Insertion par l'Activité Economique), employant un effectif de 15 personnes en CDD d'Insertion sur une activité d'agriculture maraîchère raisonnée. Rattaché au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Le Logis, le chantier exploite un terrain agricole de moins d'1 hectare sur la partie basse des terrains conventionnés

avec la Mairie de Saint-Pierre pour 3 ans (2022-2025) qui totalisent en tout 3,5 hectares.

L'ACI est conventionné pour 3 ans du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

- L'ACI a accueilli **34 salariés** en 2024,
- **27 recrutements** ont eu lieu sur l'année,
- **27 sorties** Durée moyenne d'accompagnement : **4,5 mois**,
- 4 salariés ont bénéficié d'une formation,
- 781 entretiens réalisé sur l'année.

Données chiffres significatives de l'activité 2024

.10



Établissement/Services	Capacité d'accueil	Nombre de personnes accompagnées
G.I.E.D. Félix Potier	64	87
G.I.E.D. Fernand Sanglier	77	117
Centre Éducatif Renforcé	08	27
Centre Éducatif Fermé	12	31
Service d'Investigations Éducatives (mesures)	142	142
Service de Réparation Pénale (mesures)	170	113
ACI de Montvert	15	34
CHRS Le Logis	35	49
Foyer de Jeunes Travailleurs	50	93
CHRS Morange	55	70
Maison Relais Calixte	21	23
IML/AVDL	65	85
Pasrel Plus		
DAAVIF	7	15
ACI Pénintenciaire	8	30
ACI Miel en l'Air	20	34
Épicerie Laboutik	8	10
ACI Transform ALI	18	13
ACI Montbio	12	18
Dispositif HEVA	12	22
ACI Transformation Solidaire	8	13
Total	807	1026

L'amélioration de la qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail constitue une priorité stratégique pour notre organisation, visant à garantir le bien-être des collaborateurs tout en favorisant leur engagement et leur performance.

Au cours de l'année écoulée, notre association a mis en place des actions significatives pour améliorer la santé et la sécurité au travail, conformément aux exigences légales.

Les Actions menées :

Enquêtes de satisfaction : Une analyse approfondie des attentes de l'ensemble des directions du Groupe SOS a été réalisée via des questionnaires, permettant d'identifier les leviers d'amélioration prioritaires concernant les directeurs.

Initiatives pour le bien-être : Colloque Institutionnel sur le bien-être et la santé mentale qui s'est déroulé en Mars 2024.

Amélioration des conditions de travail : Modernisation des locaux avec l'acquisition de nouvel espace d'espace d'accueil pour plusieurs établissements, optimisation des espaces de travail et fourniture de nouveaux équipements sur plusieurs établissements.

Formation et développement : Organisation de sessions de formation pour renforcer les compétences, offrir des perspectives de carrière et valoriser les talents internes.

- Les groupes d'analyse de la pratique,
- Premier secours en santé mentale,
- Addictologie,
- Intelligence collective,
- Santé mentale et bien être,
- Maltraitance sur le jeune enfant : de la négligence aux abus, comment observer, repérer et évaluer ?,
- L'éthique dans le travail social,
- Déprise familiale, sentiment d'abandon, enfant séparé,
- La Bientraitance,
- Sensibilisation sur l'organisation et fonctionnement de la détention,
- Colloque sur l'état du mal logement,
- Santé et secouriste au travail,
- Logiciel Métier,
- Participation à des séminaires et des Webinaires DIPP, justice restaurative[...]

Le DUERP et le PAPRIPACT

Nous avons élaboré et mis à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT).

Élaboration et Mise à Jour du DUERP

Identification des Risques : Nous avons réalisé une évaluation exhaustive des risques professionnels présents dans nos locaux et lors de nos activités. Cette évaluation a permis d'identifier les principaux dangers auxquels nos membres et bénévoles sont exposés.

Planification des Actions de Prévention :

Sur la base de cette évaluation, nous avons planifié des mesures de prévention adaptées pour réduire ou éliminer ces risques. Ces mesures ont été mises en œuvre progressivement tout au long de l'année.

Mise en Œuvre du PAPRIPACT

Mesures de Prévention : Nous avons défini et mis en place des actions spécifiques pour prévenir les risques identifiés dans le DUERP. Ces actions incluent des formations à la sécurité, l'amélioration des équipements de protection individuelle, et la mise en place de procédures de travail sécurisées.

Suivi et Évaluation : Nous avons mis en place des indicateurs de suivi pour évaluer l'efficacité des mesures de prévention. Des réunions régulières ont été organisées pour discuter des progrès réalisés et ajuster les actions si nécessaires.

Les perspectives

Pour l'année à venir, nous prévoyons de continuer à améliorer notre DUERP et notre PAPRIPACT en intégrant de nouvelles technologies et en renforçant nos actions de formation. Nous envisageons également de développer des partenariats avec d'autres associations pour partager les meilleures pratiques en matière de prévention des risques professionnels. Ces actions reflètent notre engagement en faveur d'un environnement de travail positif et bienveillant, dans lequel chaque collaborateur peut évoluer sereinement et pleinement contribuer à l'évolution positive de l'organisation.

Démarche d'amélioration continue



Les conclusions de ces évaluations ont permis de mettre en évidence les points forts de chaque établissement, notamment sur la politique d'accompagnement et de bientraitance auprès des publics accueillis, tout en identifiant des axes d'amélioration sur lesquels un plan d'action est élaboré. Un des axes sur lequel l'association s'engage est le déploiement d'une démarche éthique.

L'évaluation externe constitue une étape essentielle dans l'amélioration continue de la qualité des prestations au sein des Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). En conformité avec les exigences réglementaires, cette démarche permet d'analyser objectivement l'organisation, les pratiques professionnelles et les résultats obtenus pour les personnes accompagnées. Durant l'année 2024, les établissements GFS/GFP/CER e CEF ont connu leur évaluation externe approfondie, réalisée par un organisme habilité. Cette évaluation s'est concentrée sur plusieurs axes :

La qualité de l'accompagnement :
Analyse des besoins des bénéficiaires, personnalisation des réponses et respect de leurs droits.

L'organisation interne :
Efficience des processus, cohérence des pratiques et gestion des ressources.

La sécurité et le bien-être :
Conditions d'accueil, prévention des risques et satisfaction des usagers.



Revue des évènements de 2024 en images



Run Odyssée 2024 :
Une équipe siège SOLIDAIRE

Avancée du chantier MECS Éperon
Hébergement collectif pour 11 jeunes porte conjointement avec le conseil départemental



Suite au passage de Chido Mobilisation et Solidarité de l'ensemble des collaborateurs de l'Association Fékler auprès de Mayotte



Poser de la première pierre de la Maison Relai Sucre – Saint Gilles Les Hauts



Rencontre avec Journée des équipes
Groupe SOS



Perspectives 2025

En conclusion, les perspectives que nous avons définies pour l'année à venir témoignent de notre engagement continu à améliorer la santé et la sécurité au travail, les conditions d'accueil au sein de notre association.

En renforçant nos actions de prévention, en développant les compétences de nos membres, en établissant des partenariats stratégiques, et en adoptant des innovations technologiques, nous visons à créer un environnement de travail serein.

Ces initiatives ne sont pas seulement des réponses aux exigences réglementaires, mais aussi des engagements envers nos membres et bénévoles pour leur bien-être et leur sécurité. Nous sommes convaincus que ces efforts contribueront à renforcer la confiance et la motivation de tous, tout en assurant la pérennité et le succès de notre association.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ces réalisations et nous invitons chacun à continuer à s'impliquer activement dans nos projets futurs. Ensemble, nous pouvons faire de notre association un modèle en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

- Déployer le nom de notre association “FEKLER”, communication élargie,
- Accompagner les plans d’actions des Evaluations externes (MECS et Pénal et Social),
- Accompagner la création d'un comité qualité par pôle et d'un comité éthique associatif,
- Poursuivre le développement raisonné des activités,
- Redéfinir l'organisation et les contours du pôle social à l'issue du DLA (Dispositif local d'Accompagnement),
- Poursuivre la rénovation et l'amélioration des cadres de vie des établissements, des services et d'accueil,
- Renforcer la politique RH et la QVCT au sein de l'association (renforcement des actions de prévention, de développement de compétence, de la communication interne et externe...),
- Développer des partenariats stratégiques,
- Développer et innover la digitalisation des services,
- Restauration de la chapelle : Phase 3, si financement par subvention.

Nos principaux partenaires



Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DEETS)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Financé par
l'Union européenne





Siege social :
08, rue des conques
97434 La Saline les Bains
Téléphone : 0262.27.53.74
Courriel : A.A.P.E.J.@A.A.P.E.J..re
www.groupe-sos.org

fékler
Éclairer l'horizon des possibles
A.A.P.E.J GroupesOS